

Location du matériel infirmier

La location du matériel infirmier professionnel des IDE libéraux est également déductible au compte des frais professionnels.

Tout est possible en crédit classique, en leasing ou en crédit-bail.

Attention seulement les loyers mensuels réellement payés dans l'exercice comptable en cours.

Mais pas les éventuels dépôts de garantie ou frais de caution.

La location du matériel infirmier concerne tous les contenus d'un cabinet de soins.

Location du matériel infirmier ou achat

Ceci est valable quelle que soit la nature et l'objectif professionnel du bien:

– Un local, cabinet de consultation de l'IDE installé ou associé qui est dans l'obligation d'avoir une adresse professionnelle.

Mais attention, comme vous le savez, un loyer est versé à fond perdu, par rapport à un achat immobilier.

Ce qui peut vous permettre l'acquisition d'un bien d'une part, et d'autre part de défiscaliser cet investissement.

A lire absolument notre article sur [le cabinet infirmier libéral](#).

– Du matériel informatique, (système et logiciel de facturation et lecteur).

Egalement ordinateur de bureau ou portable, imprimante et

scanner, système de sauvegarde de données.

– Le mobilier de bureau ou mobilier spécifique pour l'agencement du cabinet de l'IDE installé.

(divan de consultation, armoire pour instruments et produits, meuble informatique, chaises et table pour salle d'attente, bureau et fauteuil).

– Votre voiture, quel que soit le statut infirmière ou infirmier installé, en collaboration ou remplaçant(e).

Dans tous les cas de figure, il vous faudra calculer la juste répartition, si l'utilisation est mixte (personnelle et professionnelle).

– Son garage, emplacement de parking payant, box plus ou moins fermé, destiné au stationnement de votre véhicule.

Pour un usage mixte ou professionnel.

Attention au seuil de rentabilité et au taux de vétusté

– En effet, si vous achetez un bien ou un objet intégrant votre matériel infirmier :

vous pouvez le défiscaliser de suite;

ou le passer en dotation aux amortissements.

Toujours en fonction de sa nature et de son prix :

l'avantage est dans le fait, qu'il vous appartient à terme et que plus vous le gardez longtemps, plus vous l'amortirez.

L'inconvénient est que vous possédez du matériel qui va s'user et sera périmé à terme.

Alors qu'en location, vous le renouvellez plus souvent.

Mais cela coûte plus cher à terme, mais votre matériel sera toujours récent.

– A titre d'exemple, la location d'une table de consultation ne paraît pas évidente, car sa durée de vie devrait être importante.

Les infirmières libérales qui reçoivent beaucoup de patients quotidiennement, sont plutôt rares !

A vos choix et calculettes. Si vous avez besoin d'aide, deux interlocuteurs potentiels s'imposent.

La location du matériel infirmier est souvent une question de bon sens au cas par cas.

Voici justement 2 liens directs vers nos articles dédiés: [votre association de gestion agréée](#), ou [votre expert-comptable](#).

Location du matériel infirmier ou leasing

– Le crédit bail ou leasing est une opération commerciale avec un bailleur pour la location du matériel infirmier.

Un établissement bancaire ou de crédit met à votre disposition un bien pour une durée déterminée, via un contrat de location et le versement de loyers.

Ces derniers sont le plus souvent mensuel et payable d'avance.

Vous êtes engagé par principe sur toute la durée prévue du contrat.

La rupture anticipée de ce type de contrat avant son échéance est souvent synonyme de pénalité.

D'où l'intérêt de tout bien lire et surtout les petites lignes avant de signer.

– **A la base, c'est votre bailleur (banque ou société de crédit) qui est propriétaire du bien.**

A l'expiration du contrat de location, vous pouvez avoir l'option du rachat du bien loué.

Soit vous rendez l'équipement en leasing, soit vous l'achetez moyennant un paiement d'une valeur résiduelle fixée au préalable dans le contrat.

– Tout dépend si vous avez besoin à tout prix de faire des frais professionnels déductibles pour faire baisser votre revenu imposable.

Ou alors, si vous gérez votre activité au plus juste, surtout en matière de trésorerie.

Surtout si votre activité est un peu faible ou sujette à d'importantes fluctuations d'un exercice comptable sur l'autre.

Location du matériel infirmier pour les patients

Certains équipements favorisent le maintien au domicile de vos patients.

Pour une amélioration des conditions de vie et de la sécurité au quotidien.

Le rendez vous avec le médecin généraliste ou spécialiste, afin d'obtenir la prescription adéquate pour la location envisagée.

A voir la prise en charge de la CPAM et l'éventuelle mise en place avec le fournisseur.

Tous type de matériel médical tel que matelas anti escarre, lit médicalisé, fauteuil roulant, table de lit, lève malade, pied à perfusion.

Déambulateur, canne de marche, verticalisateur, tensiomètre, oxymètre, spiromètre, attelle, béquille, thermomètre, mesureur de la qualité de l'air.

A voir cet article sur neoloc.fr

Olivier Luck